



**Bureau  
d'information  
et de  
communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE** Etat de Vaud

### **Investissements dans les chemins de fer et funiculaires régionaux pour renforcer la mobilité cantonale**

**Pour améliorer les prestations de transport des compagnies de transport public régionales, il est indispensable d'entretenir et développer leurs moyens d'exploitation et leurs infrastructures. Le Conseil d'État demande au Grand Conseil l'autorisation d'accorder une garantie d'emprunt de 35,6 millions à l'entreprise TPC pour l'achat de matériel roulant pour la ligne ferroviaire Villars-sur-Ollon - Col-de-Bretaye. Une garantie d'emprunt cantonale de 11,6 millions et une autre de 5,2 millions sont également sollicitées pour permettre aux entreprises MVR et MBC de mener des travaux sur 4 lignes de funiculaires dans le canton.**

Les chemins de fer régionaux et les funiculaires jouent un rôle important dans la chaîne de mobilité, donnant accès aux réseaux de transport publics principaux et favorisant ainsi le report modal. Le Canton de Vaud subventionne l'offre de transport régional et s'engage également aux côtés des entreprises pour financer l'entretien de leurs infrastructures et le développement de leurs moyens d'exploitation.

L'un des projets de décret soumis au Grand Conseil porte sur le financement de l'acquisition de nouveaux véhicules pour le tronçon ferroviaire des TPC entre Villars-sur-Ollon et le Col-de-Bretaye. Trois automotrices doubles à crémaillère ainsi que quatre voitures pilote viendront compléter et moderniser la flotte actuelle. Cette partie sommitale de la ligne ayant une vocation touristique, cet achat ne bénéficie pas d'un subventionnement fédéral d'où le recours à une garantie d'emprunt cantonale de 35,6 millions pour permettre à l'entreprise d'investir dans ce nouveau matériel roulant qui sera accessible aux personnes à mobilité réduite. Cet achat s'inscrit dans le renouvellement, d'ici 2023, de la majeure partie du matériel roulant ferroviaire des TPC qui exploitent 5 lignes ferroviaires dans le Chablais.

Quatre lignes de funiculaires construites il y a plus d'un siècle et faisant partie du patrimoine historique du canton doivent quant à elles faire l'objet de rénovations ces prochaines années. L'adaptation de leurs infrastructures permettra de développer leur offre et d'améliorer leur confort et leur accessibilité. Les garanties d'emprunt

cantoniales sollicitées permettront aux entreprises de transport d'investir dans ces travaux qui, pour la plupart, bénéficieront d'un co-financement fédéral dans le cadre du fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF) quand ils concernent les lignes destinées au trafic régional.

Le funiculaire des MBC entre Cossonay-Penthalaz et Cossonay-Ville, tout d'abord, fera l'objet d'une importante modernisation. Datant de 1897, il sera doté de nouvelles cabines d'une capacité de 60 places contre 47 actuellement, et verra ses deux stations entièrement refaites. Grâce également à une vitesse de circulation augmentée, il va plus que doubler sa capacité de transport par heure et par sens (720 voyageurs contre 320 aujourd'hui). Il pourra ainsi répondre à la croissance de la demande de 30% attendue ces 10 prochaines années, alors que 4 trains par heure circuleront entre Cully et Cossonay-Penthalaz à l'horizon 2022. Les travaux coûteront 10,180 mios, dont 4,9 mios pris en charge par le fonds FIF, la garantie d'emprunt cantonale sollicitée pour financer le solde se montant à 5,23 mios.

Trois lignes exploitées par les MVR sur la Riviera sont également concernées par des rénovations et entretiens et font l'objet d'un seul et même décret. Entre Territet et Glion, il s'agit d'assainir les ponts empruntés par le funiculaire datant de 1883 et de procéder à des travaux aux gares de départ et d'arrivée qui seront notamment rendues accessibles aux personnes handicapées. Les coûts des travaux se montent à 10,8 mios. Reliant Vevey au Mont-Pèlerin en passant par Chardonne, le funiculaire mis en service en 1900 verra quant à lui ses bâtiments, ouvrages d'art et son éclairage adaptés, pour un coût total de 8,4 mios. Enfin, le funiculaire entre Les Avants et Sonloup sera mis aux normes de sécurité et ses infrastructures seront assainies. L'investissement s'élève à 2 mios. Les garanties d'emprunt cantoniales sollicitées pour ces quatre objets se montent à 11,6 mios.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 décembre 2019

### **RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DCIRH, Jean-Charles Lagniaz, chef de la division Management des transports, Direction générale de la mobilité et des routes, [info.dgmr\(at\)vd.ch](mailto:info.dgmr(at)vd.ch)